

Le président de la SNCF, Guillaume Pépy, répond à Jean-Pierre Sueur

A la demande de M. Marius Collot, maire de Briare, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, était intervenu auprès de M. Guillaume Pépy, président de la SNCF, au sujet de la sécurité des voyageurs à la gare de Briare et de la présence d'un agent permanent.

Guillaume Pépy vient de lui répondre (1) : « Je peux vous assurer que la sécurité de nos clients, notamment lors de la traversée des voies, est primordiale et nous y veillons constamment.

La gare de Briare est équipée d'une signalisation automatique lumineuse, conformément à la réglementation.

Les clients sont avisés de son fonctionnement grâce à un affichage sur les quais. Toute modification relève, par ailleurs, de la compétence de Réseau Ferré de France (RFF), en fonction du suivi des flux de voyageurs.

Ce suivi régulier peut donner lieu à la mise en place d'une mesure temporaire lorsque le trafic augmente significativement. Ainsi, depuis fin juillet, un agent assure une aide complémentaire à la traversée des voies en gare de Briare.

Cependant, aucune mesure ne saurait prévenir totalement les risques d'accidents dus à des comportements inattentifs. C'est pourquoi j'ai

demandé à mes services d'engager très prochainement des actions de prévention, en concertation avec la mairie de Briare, afin d'attirer l'attention du public sur les risques et les dangers du monde ferroviaire.

Je vous confirme les engagements pris par la SNCF en début d'année vis-à-vis du maintien du guichet en gare de Briare. Je regrette sa fermeture ponctuelle cet été, liée à des aléas d'exploitation, et je vous informe qu'un nouveau vendeur est en place depuis le 6 octobre dernier ».

(1) Il avait aussi écrit à Eric Doligé, sénateur UMP, qui l'avait saisi en août et dont la réponse a été publiée dans notre édition du 14 octobre.